



MESURES DE PROMOTION DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE

Commune :

Existe-t-il dans votre commune, des **mesures d'aides financières** pour la promotion dans le domaine de l'énergie?

OUI NON

Si oui, lesquelles sont en vigueur actuellement ? (Veuillez cocher dans la liste ci-dessous)

- Construction avec label Minergie
- Transformation/rénovation avec label Minergie
- Construction ou transformation/rénovation avec label Minergie-P
- Rénovation énergétique de bâtiments existants (changement de fenêtres, isolation de la toiture ou des façades, etc.)
- Installation solaire thermique
- Installation solaire photovoltaïque
- Chauffage à bois
- Installation d'une pompe à chaleur
- Remplacement d'un chauffage électrique
- Raccordement à un réseau de chauffage à distance
- Diagnostic énergétique de bâtiments existants
- _____
- _____

Pour chaque mesure en vigueur dans la commune, veuillez svp joindre un descriptif du programme de promotion.

Mettez-vous en œuvre d'**autres moyens** pour la promotion dans le domaine de l'énergie dans la commune ?

OUI NON

Si oui, lesquels sont en vigueur actuellement ? (Veuillez cocher dans la liste ci-dessous)

- Personne conseillant la population
- Séances d'information pour la population
- Distribution de documentation, tous ménages, etc.
- _____
- _____

Afin de pouvoir recevoir régulièrement les informations utiles concernant les programmes de promotion cantonaux et celles concernant les dispositions légales, vous pouvez nous indiquer des personnes de contact

Promotion dans le domaine de l'énergie :

Conseil communal Nom : Tél. : e-mail :
Administration communale Nom : Tél. : e-mail :

Contrôle des justificatifs thermiques lors d'une autorisation de construire :

Conseil communal Nom : Tél. : e-mail :
Administration communale Nom : Tél. : e-mail :
Mandataire externe Nom : Tél. : e-mail :

Lieu et date :

Signature :